Pessonds, 2 7bre 1912

4911

BIBLIOTHÈQUE VICTOR COUSIN SORBONNE

Madame et chère amie,

L'affaire Lemire est très intéressante. J'ai raison de vouloir leur faire publier les motifs de leurs décisions, mais s'il plaide à Rome, il ne gagnera pas ; car c'est Rome qui fait marcher l'archevêque et qui le trouve même trop modéré. Son cas sera très mauvais, à moins que Pie X ne meure avant le renouvellement de la Chambre des députés.

Quant à Lagrange, c'est une autre histoire. Lagrange est un savant qui n'est pas très intelligent. Il a fait l'an dernier un livre sur l'Evangile de Marc où il me compare très délicatement à Judas. Plaignons-le, mais, en le plaignant, nous lui accordons peut-être plus qu'il ne mérite. Et ce n'est certainement pas comme Français qu'on le frappe. Ses livres se trouvent en contradiction avec les derniers décrets de la Commission pontificale des études bibliques. D'ailleurs, au point de vue de l'orthodoxie, il était bien mieux à condamner que Duchesne. Car il est illisible.

Il n'en aurait pas moins été condamné depuis longtemps s'il n'était dominicain. Son ordre, dont il est une gloire, l'a défendu jusqu'à présent. Mais on aura jusqu'à ce qu'il ne se trouvera attaqué que pour dissimuler ses propres hérésies.

Il n'en a guère, mais le fait est que ses critiques, — inspirées aussi par la jalousie, — n'avaient pas d'autre objet que [illegible] à Rome.

Je partirai demain pour Pontigny. Je vous souhaite beau temps ; mais n'y comptons pas trop.

Affectueux respects,

A. Loisy